

lecture

dyslexie

dysphasie

école médecin

élève projet réussite

collège

mémoire orthophoniste

dys enseignants

confiance équité montauban

apprentissage

pédagogie

dyspraxie enfant

accompagnement

psychologue

écriture

ergothérapeute aménagements

troubles

albadys

lycée

langage

Projet d'accueil des élèves « dys » au collège Jean Jaurès (82)

Ce projet est né en 2008 de l'initiative de cinq enseignants de l'établissement. Il a reçu le soutien de la Principale du collège et de l'Inspecteur d'Académie qui a octroyé des moyens pour sa mise en œuvre. Les enseignants se sont formés notamment en assistant au colloque « Troubles du langage » organisé par l'Université Toulouse Le Mirail.

Ce projet entre dans l'application de la loi de février 2005 concernant l'accueil en milieu ordinaire d'élèves porteurs de handicaps. Il a été étendu en 2009/2010 à 7 autres établissements du Tarn-et-Garonne. À la rentrée 2011, tous les établissements n'ont pas conservé les mêmes moyens, ni la même implication. Dans notre établissement il subsiste dans la même forme et avec les mêmes moyens.

Le projet est piloté par cinq enseignants de différentes disciplines (le groupe « pilote »).

Le projet est piloté par cinq enseignants de différentes disciplines (le groupe « pilote ») : Marie Carrière, Corinne Stazzu, Bénédicte Rochis, Jean-Louis Straubhaar, Jean-Luc Valenti sans oublier Corinne Laval qui a dynamisé le groupe pendant 5 ans.

Trois heures dans la DGH sont accordées pour la coordination du projet et la prise en charge des élèves à un professeur coordonnateur.

Pour l'année 2013/2014 Corinne Stazzu (professeure de lettres classiques) assure la prise en charge des élèves de 6^o dans "l'espace dys". Elle gère la coordination du projet avec l'aide Jean-Louis Straubhaar. Jean-Luc Valenti, Bénédicte Rochis et Marie Carrière s'occupent du suivi des élèves de 5^o et 4^o et Jean-Louis Straubhaar des élèves de 3^o.

En 2013/2014, le collège Jean Jaurès accueille 48 élèves présentant des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...)

Dans la mesure du possible nous essayons de regrouper les élèves de même niveau dans deux classes différentes. Il y a donc entre 4 et 6 élèves « dys » par classe. Cela permet une meilleure prise en charge par les équipes (un élève « dys » isolé dans une classe peut passer inaperçu) et évite l'écueil d'une classe spécialisée.

Repérage

Les familles fournissent des bilans du centre référent ou d'un neuropsychiatre en secteur privé dès l'entrée en sixième ou lors de leur arrivée dans l'établissement. C'est le service de santé scolaire qui réceptionne les bilans et qui les transmet au médecin scolaire, celui-ci communique ensuite avec les équipes pédagogiques.

Nous avons mis en place dans l'établissement la passation du test ROC qui nous permet de repérer les faibles lecteurs. Un certain nombre d'entre eux peuvent être atteints d'un trouble du langage, le médecin scolaire convoque donc tous les parents dont les enfants ont un score ROC très faible.

Bien entendu, en cours d'année les professeurs principaux peuvent confier leurs inquiétudes à l'infirmière scolaire qui transmet les informations au médecin scolaire. Certains enfants sont donc diagnostiqués comme atteints d'un trouble de l'apprentissage grâce au repérage effectué dans l'établissement.

Aménagements pédagogiques

À la rentrée 2008 le collège a bénéficié d'un stage établissement d'une journée, animé par un chercheur en neuro psycholinguistique. Les parents d'élèves ont également organisé une soirée avec l'APEDYS.

Depuis, les nouveaux collègues reçoivent une information de deux heures par leurs pairs (groupe pilote).

Les enseignants du collège sont invités à aménager leur pédagogie pour s'adapter aux élèves souffrant de troubles « dys » : allègement de la prise de note, aménagement des contrôles, adaptation des textes pour une meilleure lisibilité, livres audio, principe du tiers temps, etc. Les élèves concernés bénéficient d'un tiers temps pour les brevets blancs, ou tout autre aménagement nécessaire (ordinateur, dictée fautive etc.)

Le professeur coordonnateur réunit les élèves une heure par semaine en 6° pour « l'espace dys ». Il fait le lien entre les familles, les élèves, les enseignants, le personnel de santé scolaire, l'assistante sociale.

Évolution du projet

Depuis 2008 le projet a connu des évolutions, centré sur les élèves de 6° à son début, il s'étend dorénavant à tous les niveaux. Sa mise en œuvre requiert donc davantage d'enseignants impliqués.

Les différents outils numériques testés n'ont pas été concluants. Par contre, les retours positifs des familles à propos des textes à trous et des cours dactylographiés nous ont amenés à renforcer ces pratiques.

Deux de nos élèves bénéficient de la présence d'une AVS. Sur les conseils de l'enseignante référente elles interviennent dans la classe pour aider d'autres élèves atteints de troubles de l'apprentissage, c'est une aide précieuse pour les équipes pédagogiques.

Nous avons créé des ateliers lectures pour aider les élèves faibles lecteurs qu'ils soient ou non concernés par les troubles « dys ».

À la rentrée 2013/2014 le livret d'accueil personnalisé de l'élève « dys » devrait être mis en place. Nous avons conçu ce livret en nous appuyant sur l'expérience d'autres académies. L'objectif est de regrouper dans un seul document toutes les informations concernant l'élève et de mettre en place des aménagements adaptés à chaque cas, et validés par l'équipe pédagogique. Dans l'idéal, ce livret devrait suivre l'enfant de l'école élémentaire au lycée.

Intégration des élèves « dys » : le rôle du professeur coordonnateur

À la fois personne ressource et médiateur, le rôle du professeur coordonnateur nous paraît essentiel pour mener à bien l'intégration des élèves dys. Interlocuteur privilégié, il fait le lien entre les différents acteurs du système éducatif.

Le professeur coordonnateur est un membre de l'équipe éducative de l'établissement. Il est choisi par ses pairs au sein de l'équipe « pilote » du projet. Dans notre collège l'équipe pilote est constituée de 5 professeurs motivés par le projet d'accueil des élèves « dys ».

Il bénéficie de 3 heures supplémentaires. Depuis la rentrée 2010, deux professeurs se partagent cette fonction.

Les missions du coordonnateur s'articulent autour de deux pôles : médiation et remédiation.

Médiation

Elle occupe pour le moment la place la plus importante. Le professeur accueille les élèves concernés en groupe au sein de l'espace dys. Une heure par semaine en 6^o, une heure par mois en 5^o et plus épisodiquement en 4^o et 3^o. Il connaît donc tous les élèves dys.

Espace dys

En 6^o l'espace dys reste un moment privilégié de discussion avec les élèves. Une partie variable de chaque séance est consacrée au déroulement de la semaine. C'est l'occasion de faire le point sur toutes les difficultés : charge de travail, découragement, traces écrites, problèmes relationnels mais aussi petites ou grandes victoires, progrès, avancées. Parfois des solutions aux problèmes sont trouvées dans le groupe, d'autres fois il faut chercher des remèdes à l'extérieur. C'est le rôle du coordonnateur de faire part à l'équipe des difficultés rencontrées par les enfants, de solliciter un rendez-vous avec les parents, avec l'assistante sociale, etc.

Ce sont parfois également les professeurs de l'équipe qui contacte le coordonnateur pour lui faire part d'un changement d'attitude d'un élève, d'une inquiétude particulière.

Parents

Il reçoit les familles lors d'une réunion spécifique de rentrée, à l'occasion des rencontres parents/professeurs ou bien à leur demande pendant l'année. Il reste en contact avec elles par mail.

Équipes pédagogiques

Il est en contact permanent avec les équipes pédagogiques des élèves dys. Le coordonnateur assiste aux conseils de classe, à différentes réunions d'équipe. En début d'année il réalise un tableau de synthèse à partir des informations communiquées par le médecin scolaire. Ce tableau est transmis à tous les professeurs concernés et l'administration, il donne aux enseignants des pistes pour aménager leur pédagogie en fonction des points forts et points faibles de chaque élève.

Santé

Le coordonnateur rencontre assez régulièrement l'infirmière et le médecin scolaire, notamment pour la constitution des PAI ou PPS. Il est important également d'avoir un contact avec les professionnels de santé qui s'occupent de l'enfant : orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, etc.

Remédiation

L'espace dys permet également de mettre des activités de remédiation pour les élèves de sixième. Un travail sur l'orthographe lexicale et grammaticale, la mémorisation est utile pour tous les élèves dys. Il nous semble important de varier les supports d'apprentissage : jeux de cartes (éditions Mot à mot), sites spécialisés, exercices de lecture rapide.

Un CDI adapté aux élèves dyslexiques

L'aménagement de l'espace

Certains élèves dyslexiques ont des difficultés pour se repérer dans l'espace. La signalétique doit être claire et visible pour leur permettre de se repérer facilement. J'ai adopté des codes couleurs pour les différentes classes de la Dewey.

Les ressources

Pour les élèves dyslexiques, comme pour les faibles lecteurs en général, il est fondamental de varier les supports de lecture : documents imprimés (livres, albums, bandes dessinées, périodique), livres audio, sites pré sélectionnés (portail de ressources), vidéos.

- **Les livres audios** : CD (aux Editions Gallimard) et Podcasts de contes.

Les élèves se sont vite appropriés cet outil. Il a beaucoup de succès auprès des faibles lecteurs. Ils demandent souvent l'autorisation d'utiliser un casque pour « écouter une histoire ». L'offre en ligne commence à devenir intéressante. Le CDI peut également se doter de CD « livres audios » et les prêter. Il est intéressant d'adapter l'offre d'écoute avec les lectures cursives proposées aux élèves par les professeurs de français. L'expérience est également profitable pour les élèves francophones depuis peu. Les aménagements pour les dyslexiques sont une aide précieuse pour tous les élèves en difficulté de lecture.

- **Documents imprimés :**

Pour les nouveautés, j'ai privilégié les achats de livres avec une mise en page aérée et une police de caractère assez grosse. Les livres de poche écrits « petits » sont très difficiles d'accès aux faibles lecteurs. Les élèves manifestent leur soulagement quand on leur permet un meilleur confort de lecture.

Le CDI comportait déjà un fonds d'albums assez important. Le fonds BD a été développé.

- **Sites web**

L'espace CDI de l'ENT contient une rubrique « dys ». Ces espaces permettent aux élèves de retrouver rapidement des sites sélectionnés, les liens vers ceux qu'ils utilisent le plus.

Entraînement à la vitesse de frappe

Après plusieurs essais, le logiciel rapid typing (gratuit et en ligne) a été retenu. Les élèves l'apprécient beaucoup, l'apprentissage est ludique. Cependant, il faudrait un entraînement très régulier pour que les élèves progressent vraiment.

- **Correcteur orthographique**

Le logiciel Antidote est très performant. Il est installé sur deux postes au CDI. Il serait utile de le généraliser, mais la licence est assez chère. C'est un réel outil d'apprentissage de l'autonomie. Toutefois, il est véritablement utile à partir de la quatrième (et indispensable au lycée !). Plusieurs familles en ont fait l'acquisition sur les conseils des ergothérapeutes ou orthophonistes. C'est une ressource qui me paraît très pertinente pour les CDI de lycée. Elle permet aux élèves de corriger en autonomie leurs rapports de stage, CV, dossier de TPE etc.

Pédagogie documentaire

Comme dans toutes les disciplines l'accès à l'information doit être facilité. Les élèves dyslexiques n'ont pas plus de difficultés de compréhension que les autres, mais s'ils ne peuvent pas lire un document (écrit trop petit, trop long) ils ne pourront pas traiter l'information qu'il contient.

La recherche d'information dans un document :

- Lecture d'un document imprimé :

Pour les élèves très en difficulté, il faut lire à voix haute le document, cela peut se faire par les pairs lors de travaux de groupe. Pour certains un aménagement suffit : mettre en gras les passages qui contiennent les réponses aux questions, ou découper le document en paragraphes colorés. Cela demande un travail de préparation : il est parfois nécessaire de remettre en forme un document (extrait d'article ou de documentaire).

A l'intérieur de l'établissement tous les documents fournis par les enseignants (prof doc comprise) sont en Verdana 10 ou 12.

Lecture à l'écran

J'apprends aux élèves à utiliser le raccourci clavier pour activer la fonction loupe présente dans la plupart des explorateurs. Cela me paraît très efficace, y compris pour des élèves ayant des problèmes de vue. Les élèves l'utilisent maintenant spontanément. La fonction loupe du traitement de texte est également très utile.

Pédagogie de projet

Depuis les premières années du projet, les deux classes de 6^{ème} où ont été regroupés les élèves dys repérés en début d'années ont été engagées dans une démarche de projet: français /documentation/ et artistes intervenants.

Le passage à l'écrit étant bien souvent douloureux, il nous a paru intéressant de travailler avec eux les associations textes/images. Tout au long de ces années, nous avons créés un film d'animation, des spectacles (musique et théâtre, lecture à voix haute) une exposition, un album de Land Art...

Le travail en projet permet également d'améliorer l'organisation dans le temps, la planification des tâches, la coopération : des compétences utiles à tous les élèves !

Nous avons mis en place également pendant deux ans un atelier lecture à destination des élèves faibles lecteurs (pas seulement « dys »). Ils ont notamment appris à utiliser un kamishibai pour lire des albums à des élèves de l'école primaire.

Bien sur, ces aménagements sont profitables à tous ! En aidant les enfants atteints de troubles du langage nous pouvons espérer aider tous les autres à progresser.

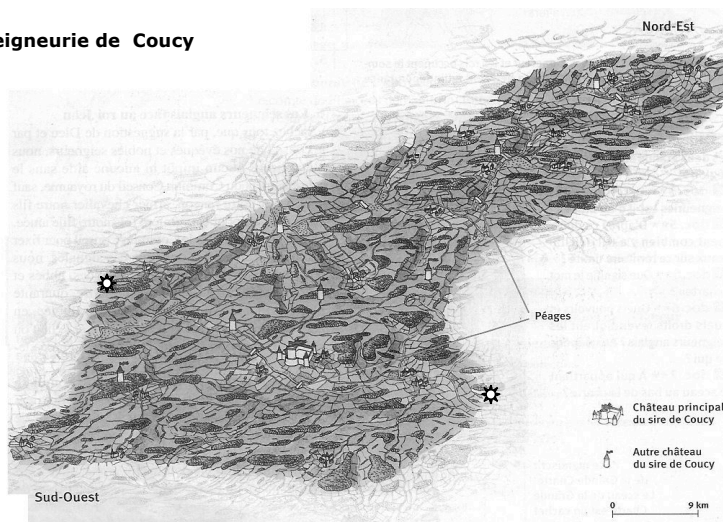
Evaluation d'histoire « classique » pour des élèves normo-lecteurs

ANNEXE 1. DEVOIR « CLASSIQUE » NORMO-LECTEURS

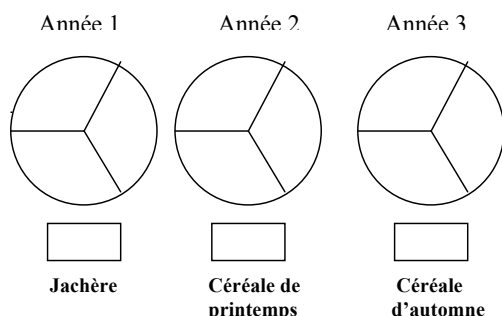
Évaluation HISTOIRE LES PAYSANS AU MOYEN-AGE Date :

Nom :	Maîtrise de la langue : /1	Compétences	A	NA
Prénom :	Exercices : /19	Connaître et utiliser la seigneurie		
Classe :	Total : /20	Connaître le monde paysan et son évolution		
Appréciation :				

DOC1 La seigneurie de Coucy



DOC2 : L'assolement triennal



DOC3

Nous, seigneur de Montgascon, avons donné pour toujours aux habitants de Pagnant les usages qui suivent.
 À l'exception de deux corvées, l'une à Noël l'autre aux vendanges, aucun service forcé ne peut être exigé.
 Nous ne pouvons arrêter un habitant qu'en trois cas : meurtre, rapt de femme, vol.
 Nous ne pouvons lever des hommes pour la guerre s'ils ne peuvent revenir à la maison le soir même.
 Les habitants de Pagnant pourront élire quatre représentants parmi eux pour faire respecter ces dispositions.
D'après une Charte de franchises de 1268

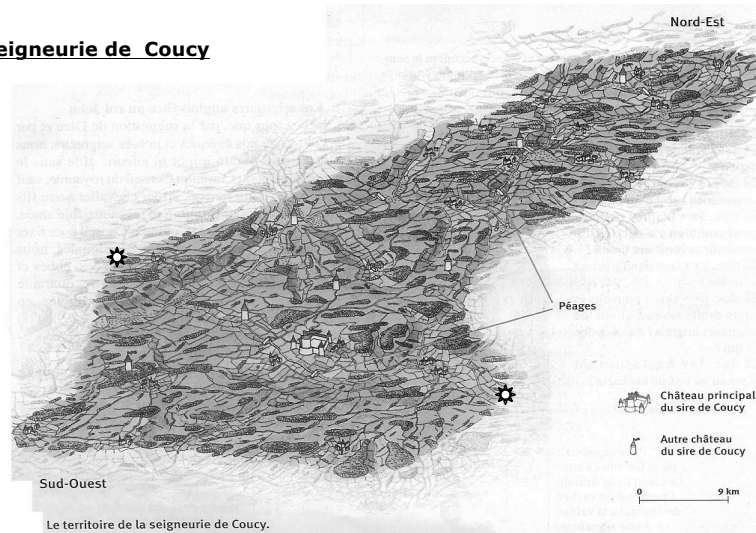
QUESTIONS :

- 1/ DOC1 : Relève** les différents éléments qui composent la seigneurie de Coucy.
Rappelle au moins 2 moyens par lesquels le seigneur prélève une part de la production des paysans.
Calcule la distance réelle entre les deux étoiles (☼) sur le plan.
- 2/ DOC2 : Donne un titre** à ce document.
Rappelle les 2 avantages liés à cette méthode d'exploitation des sols agricoles sur la précédente (terre divisée en 2 parties : jachère et terre ensemencée).
Rappelle 2 autres progrès effectués dans le domaine agricole à cette période en **expliquant leurs avantages**.
Complète le texte suivant :
 «Grâce aux progrès de l'agriculture, la est plus abondante, la recule et la population européenne Les nouveaux habitants sont utilisés par les seigneurs pour la forêt. Sur les nouvelles terres agricoles, on construit de nouveaux villages à l'écart des châteaux : les »
- 3/ DOC3 :**
 Sachant que Pagnant est un de ces nouveaux villages, **montre** que ses habitants bénéficient de **nombreux avantages** vis-à-vis du seigneur (**au moins 2 avantages** bien expliqués ...)

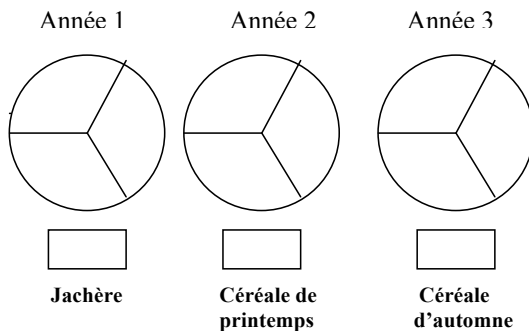
Evaluation d'histoire pour les élèves dyslexiques ou faibles lecteurs

Évaluation N°2 bis HISTOIRE		SEIGNEURS ET PAYSANS AU MOYEN-AGE	Date :		
Nom :	Maîtrise de la langue :	/1	Compétences	A	NA
Prénom :	Exercices :	/19	Connaître et utiliser la seigneurie		
Classe :	Total :	/20			
Appréciation :			Connaître les activités des guerriers le monde paysan		

DOC1 La seigneurie de Coucy



DOC3 : l'assolement triennal



DOC2



Adoubement d'un chevalier ; Miniature du 14^{ème} s.

QUESTIONS :

1/ DOC1 : Relève les différents éléments qui composent la seigneurie de Coucy.

Rappelle au moins 2 moyens par lesquels le seigneur prélève une part de la production des paysans.

Calcule la distance réelle entre les deux étoiles (☼) sur le plan.

2/ DOC2 :

Identifie au moins **3 armes** remises par le seigneur au chevalier.

À **quelles activités** serviront ces armes ?

Quelle prière adresse le chevalier à Dieu ?

3/ DOC3 : Donne un titre

 à ce document.

Rappelle les 2 avantages liés à cette méthode d'exploitation des sols agricoles sur la précédente (terre divisée en 2 parties : jachère et terre ensemencée).

Rappelle 2 autres progrès effectués dans le domaine agricole et **leurs avantages**.

Complète le texte suivant :

«Grâce aux progrès de l'agriculture, la est plus abondante, la recule et la population européenne Les nouveaux habitants sont utilisés par les seigneurs pour la forêt. Sur les nouvelles terres agricoles, on construit de nouveaux villages à l'écart des châteaux : les »

EVALUATION 6°

NOM, Prénom

1) Copier les expressions en accordant les adjectifs qualificatifs soulignés (10 points)

- porter une casquette gris →
- acheter une beau perruque roux →
- manger une saucisse sec →
- éplucher des pommes de terre nouveau →
- profiter d'une frais soirée →
- obtenir des avantages social →
- corriger des opérations faux →
- payer des impôts local →
- porter des gants bleu pâle →

2) Complétez les verbes aux temps et personnes indiqués dans le tableau (10 points)

INFINITIF	INDICATIF Présent	INDICATIF Imparfait	INDICATIF Passé simple	INDICATIF Futur simple	IMPERATIF Présent
ALLER	Je Nous	J' Nous	J' Nous	J' Nous	(Tu) (Nous)
TENIR	Je Nous	Je Nous	Je Nous	Je Nous	(Tu) (Nous)

EVALUATION 6° (DYS)

NOM, Prénom

1) Entourer le bon adjectif en faisant attention à l'accord (10 points)

- **porter une casquette** gris/grise/grises
- **acheter une** beau/beaux/belle **perruque** roux/rousses/rousse
- **manger une saucisse** sec/sèche/secs
- **éplucher des pommes de terre** nouveau/nouvel/nouvelles
- **profiter d'une** frais/fraîches/fraîche **soirée**
- **obtenir des avantages** social/sociaux/sociales
- **corriger des opérations** faux/fausses/fausse
- **payer des impôts** local/locaux/locales
- **porter des gants** bleu pâle/bleues pâles/bleus pâles

2) Complétez les verbes aux temps et personnes indiqués dans le tableau (10 points)

INFINITIF	INDICATIF Présent	INDICATIF Imparfait	INDICATIF Passé simple	INDICATIF Futur simple	IMPERATIF Présent
ALLER	Je Nous	J' Nous	J' Nous	J' Nous	(Tu) (Nous)
TENIR	Je Nous	Je Nous	Je Nous	Je Nous	(Tu) (Nous)

Les aménagements pédagogiques essentiels, à adapter à chaque élève

POUR TOUTES LES DISCIPLINES	cocher
Organiser le tableau de manière structurée	
Donner les consignes à l'oral	
Proposer des supports écrits aérés et agrandis	
Limiter la copie (synthèse de cours photocopiée par exemple)	
Mettre en place un tutorat pour faire oraliser les consignes et aider à la prise de notes (agenda)	
Utiliser du matériel pédagogique adapté (ordinateur de l'élève si besoin)	
EVALUATIONS	
Ne pas pénaliser l'orthographe et le soin	
Allonger le temps d'évaluation (1/3 temps supplémentaire)	
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant lorsque la mise en place du 1/3 temps supplémentaire n'apparaît pas possible	
Privilégier les évaluations sur le mode oral	
Limiter la quantité d'écrit (recours possible aux QCM, exercices à trous, schémas)	
Lire les consignes à l'élève	
Fournir la copie des corrections des évaluations	
DEVOIRS MAISON	
Proposer une aide méthodologique	
Limiter le « par cœur », demander à ce que les notions clés uniquement soient retenues	
Donner moins d'exercice à faire	
Donner les textes à lire à l'avance à l'élève ainsi que les questions qui seront posées	
Déposer les cours en pièces jointes sur le cahier de textes de l'ENT	
AUTRES ADAPTATIONS SPÉCIFIQUES	
FRANCAIS	
Proposer des dictées aménagées (à trous, avec un choix parmi plusieurs propositions)	
Faciliter l'apprentissage des règles en utilisant des fiches outils, des cartes mentales	
Utiliser des livres audio	
MATHÉMATIQUES	
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes)	
Utiliser des stimuli visuels sur les mots clés d'un énoncé de problème (pictogrammes par ex.)	
Autoriser l'utilisation de la calculatrice	
Privilégier la présentation des calculs en ligne	
Utiliser la schématisation en situation de problème	
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie	
LANGUES VIVANTES	
Evaluer plutôt à l'oral	
Proposer à l'élève des supports visuels pour faciliter la compréhension	
Ne pas pénaliser l'orthographe	
AUTRES AIDES	